



# BIBLIOTHÉCAIRE

## TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

> **Responsable de la bibliothèque.**

> **Médiathécaire.<sup>1</sup>**

> **Discothécaire.<sup>1</sup>**

> **Photothécaire.<sup>1</sup>**

## DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI\* :

Le bibliothécaire sélectionne et enrichit les ressources documentaires dans le cadre du projet et des objectifs de développement de la structure. Il participe à la conception et à la mise en oeuvre d'installations et de services aux usagers.

## ACTIVITÉS PRINCIPALES\*\* :

- Médiation entre les ressources documentaires, les services et les usagers.
- Animation des espaces publics et du débat autour du savoir.
- Réception, conservation et promotion des collections.
- Programmation et gestion des ressources documentaires et des services.
- Animation et pilotage d'une équipe.

## ACTIVITÉS SECONDAIRES :

## COMPÉTENCES REQUISES\*\*\* :

<b>savoirs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Historique, enjeux et évolution du champ professionnel et documentaire.</li> <li>▪ Cadre juridique des droits de la propriété intellectuelle, des droits d'auteur, des droits du patrimoine, des droits des usagers en matière de confidentialité des données.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Systèmes d'information et de gestion des bibliothèques.</li> <li>▪ Notions didactiques et pédagogiques en matière de formation des usagers à la recherche documentaire.</li> <li>▪ Techniques d'animation.</li> <li>▪ Culture générale, littéraire, artistique et scientifique.</li> </ul>
<b>savoir-faire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organiser l'acquisition et le renouvellement des collections en cohérence avec les besoins des usagers et la politique culturelle.</li> <li>▪ Appliquer des procédures de conservation et/ou de requalification des ressources.</li> <li>▪ Mettre en oeuvre et veiller à l'évolution des procédures, des systèmes d'information et de gestion des bibliothèques.</li> <li>▪ Respecter la hiérarchie et rendre compte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Concevoir, mettre en oeuvre et promouvoir toutes actions et tous services destinés à faciliter l'accès des usagers aux ressources documentaires.</li> <li>▪ Réaliser des animations autour de tous supports documentaires (livres, disques, photos...).</li> <li>▪ Assurer la meilleure disponibilité des documents par un rangement organisé.</li> </ul>
<b>comportements professionnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sens de l'initiative.</li> <li>▪ Rigueur, sérieux, ponctualité, bon relationnel et sens de la discrétion.</li> <li>▪ Sens du travail en équipe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sens du service public.</li> <li>▪ Polyvalence.</li> <li>▪ Autonomie.</li> <li>▪ Sens de l'organisation.</li> </ul>

<sup>1</sup> Poste issu de la fiche emploi du RESPNC inscrit à titre d'information mais non présent au sein de la nomenclature des emplois de l'OPT-NC.

### PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

Travail possible les week-end, jours fériés et en soirée, amplitude d'horaire variable lors de manifestations, transport et manutention de matériel, adaptabilité aux usagers.

### CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

Prérequis à l'emploi

Formations nécessaires à l'emploi

### PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :

### EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :

Possibilités d'emplois précédents

Evolutions potentielles vers d'autres emplois

### TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

Facteurs clés d'évolution à moyen terme

Conséquences sur les activités et les compétences

*\*Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*\*\* Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

*\*\*\*Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*